Gouvernement du Québec

Décret 120-2025, 12 février 2025

CONCERNANT madame Caroline Imbeau, sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation

ATTENDU QUE madame Caroline Imbeau a été engagée à contrat comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation par le décret numéro 1227-2021 du 15 septembre 2021 pour un mandat prenant fin le 26 septembre 2026;

ATTENDU QUE le paragraphe 4.4 du contrat d'engagement de madame Caroline Imbeau, annexé au décret numéro 1227-2021 du 15 septembre 2021, prévoit notamment que l'engagement peut être résilié en tout temps par le gouvernement aux conditions et modalités qui y sont prévues;

ATTENDU QU'il y a lieu de résilier l'engagement à contrat de madame Caroline Imbeau comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation à compter des présentes;

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE l'engagement à contrat de madame Caroline Imbeau comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation soit résilié à compter des présentes suivant les conditions et modalités prévues au paragraphe 4.4 du contrat d'engagement annexé au décret numéro 1227-2021 du 15 septembre 2021.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

84999

© Éditeur officiel du Québec, 2025